



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service de l'aménagement, de la biodiversité
et de l'eau

Dossier suivi par : Romain DECCO
Tél. : 03 87 28 30 84
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : romain.decco@moselle.gouv.fr
Réf. : RD/CP ASPE-L13

Syndicat Mixte d'Assainissement
de la Seille Aval (SMASA)

Bureau tertiaire de l'aéroport
2 rue Pilâtre de Rozier

57420 GOIN

Objet : Dossier de déclaration concernant l'épandage des
boues de la STEP de Pommerieux
Accord immédiat

Metz, le 29 septembre 2015

P. J. : Récépissé de déclaration
Fiche descriptive

Monsieur le Président,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Épandage des boues de la station d'épuration de Pommerieux**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : **25 juin 2015, complété le 17 septembre 2015.**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2015-00053**
- Dossier réalisé par : **Véolia Eau**

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "**le récépissé clôturant son instruction administrative**".

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.** Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée en mairie de POMMERIEUX, POURNOY-LA-GRASSE et LOUVIGNY où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Copie transmise pour information :

- VEOLIA EAU
- mairies de POMMERIEUX, POURNOY-LA-GRASSE
et LOUVIGNY

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER